

L'an 1772 le sept. & jour d'É juillet après les fiancailles
Et la publication de leurs bans du futur mariage faite par
leurs différents parents ~~à~~ Notre Eglise au jour d'É Notre
Messe Paroissiale, Et dans celle d'aujourd'hui le Vre sans Opposition
ny empêchement ont été certifiés, et l'orgé de pr vicair
Indatte duquator duosant signé soumy l'entier Pierre

712 Deroz Dominique fils Majors deffunt Alvin Deroz vivant fabotier
Ad Deffunte Anne Deschamps de la Savoine d'icy d'unepart
Et Jeanne Lament fille Mineure de Francois Clement sub, et
de Magdelene Verry de cette Savoine pour elle d'autre part. J'ai
puite avec 'Dominique' ai vu les poudes parties ala benediction Nuptiale
que j'ai leur ai donnee apres avoir pris leur mutuel consentement
de Mariage selon les regles prescrites avec Divies & presens et
consentans. Pierre Deroz son pere, du Mary, Francois Clement
et Magdelene Verry Perent Mere de L'epouse, Etienne Clement
son oncle, Guillaume Clement son pere, Francois Cholet, Marie Anne
Doutet amys, et plusieurs autres qui ont delais ne savaient signer
Cecy luyus. Dubessac